

# SFR

Offre valable  
du 17/11/15  
au 04/01/16 inclus

JUSQU'À

**100€**  
**REMBOURSÉS**

Pour l'achat d'un Pack SFR  
avec la souscription d'un Forfait  
Power 10Go

**Êtes-vous éligible ?** Vous êtes éligible si vous remplissez les conditions ci-dessous

■ **Vous avez acheté NEUF, entre le 17/11/15 et le 04/01/16 un des téléphones suivants :**

**iPhone:** 4S 8Go, 5C, 5S, 6, 6 Plus, 6S, 6S Plus, **Samsung :** Galaxy S4, Galaxy S4 Mini, Galaxy S5, Galaxy S5 Mini, Galaxy Alpha, Galaxy Express 2, Galaxy Note II 4G, Galaxy Note 4, Galaxy Note Edge, Galaxy Grand 2, Galaxy Grand Prime, Galaxy Grand Prime VE, Galaxy S6, Galaxy S6 Edge, Galaxy S6 Edge+, Galaxy A3, Galaxy A5, Galaxy Ace 4, Galaxy Core Prime, Galaxy Core Prime VE, Galaxy Xcover 3, **Sony Xperia:** Z, Z1, Z2, Z1 compact, Z ultra, T3, Z3, Z3 compact, M2, E3, E4G, M4 Aqua, C4, Z5, Z5 compact, C5 Ultra Dual, Z5 Premium, **HTC:** One (M8), One Mini 2, Desire 626, One A9, **Huawei:** P8, P8 Lite, **BlackBerry:** Bold 9900, Bold 9790, Q10, **Windows Phone:** 8x by HTC, **LG:** Optimus G, G3, G4, F70, Léon 4G LTE, G4c, Nexus 5x, **Nokia Lumia:** 925, 930, 1520, 830, 635, **Star Edition:** Starxtrem 2, StarXtrem 4, **Microsoft:** Lumia 640.

■ **Vous êtes nouveau client et vous avez souscrit un forfait Power 10Go avec un engagement de 24 mois** (prix avec nouveau mobile).

ou

■ **Vous avez fait un renouvellement de mobile dans le cadre de l'avantage Tremplin** suite à un changement d'offre (SFR La Carte ou RED by SFR) vers un Jusqu'à 100€ remboursés dans la limite du prix d'achat : si le prix du Pack SFR est inférieur ou égal à 100€ TTC, le montant remboursé est calculé sur le prix d'achat exact moins 1€ TTC (conformément à la réglementation en vigueur). Offre non valable en cas d'achat d'un mobile d'occasion.

■ **Vous êtes client box de SFR ou Numericable?**

**Bénéficiez jusqu'à 100€ supplémentaires remboursés sur votre mobile.**

Jusqu'à 200€ remboursés dans la limite du prix d'achat : si le prix du Pack SFR est inférieur ou égal à 200€ TTC, le montant remboursé est calculé sur le prix d'achat exact. Offre non valable en cas d'achat d'un mobile d'occasion.

Le remboursement ne pourra intervenir à défaut de paiement ou d'incident de paiement, par le client, de ses 3 factures d'abonnement suivant la participation à l'offre de remboursement, ou en cas de rejet de prélèvement BANCAIRE automatique ou s'il est en situation d'impayés sur l'une de ses lignes ou si la ligne est inactive au moment du remboursement.

**De quoi avons-nous besoin de votre part ?**

**1 Connectez-vous sur [sfr.odr.fr](http://sfr.odr.fr) pour effectuer votre demande de remboursement :**

- **Saisissez vos coordonnées postales, ainsi que votre adresse email,**
- **Saisissez les informations relatives à l'achat de votre Pack SFR,** renseignez le N° de ligne SFR faisant l'objet de la demande de remboursement, la date d'achat de votre Pack SFR et le N° d'IMEI situé à l'extérieur de votre Pack SFR,
- **Scannez et transmettez votre justificatif d'achat :** la photocopie de la facture d'achat ou du ticket de caisse, ou de la synthèse du suivi de commande dans l'hypothèse d'une commande sur [sfr.fr](http://sfr.fr) (connectez-vous dans votre espace client sur [sfr.fr](http://sfr.fr), rubrique « suivi de commande » puis « contenu de votre commande » puis « voir la synthèse ») **mentionnant l'achat de votre Pack SFR** (la date d'achat, le prix et la référence de votre Pack SFR doivent impérativement être entourés),
- **Client box? Scannez et transmettez votre justificatif :** la photocopie de votre dernière facture box à compter du 17/10/2015 (le nom et l'adresse doivent impérativement être entourés),
- **Saisissez vos coordonnées bancaires (IBAN).**

**2 Vous nous adressez votre demande dans les 30 jours ou 60 jours (si client box) suivant l'achat.**

**Et après ?**

- **Un email de confirmation vous sera adressé dès la réception de votre demande de remboursement conforme.**
- **Vous recevrez votre remboursement dans UN DÉLAI DE 16 SEMAINES MAXIMUM** à compter de la date de réception de votre demande conforme et sous réserve du règlement intégral des 3 premières factures.



Pour suivre votre demande, rendez-vous sur internet sur [sfr.odr.fr](http://sfr.odr.fr) ou par téléphone

**0821 36 46 56**

Service 0,12 € / min  
+ prix appel

Le DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2W/kg. Offre non valable pour tout achat d'un mobile d'occasion et pour tout autre cas de renouvellement de mobile sans engagement. Un seul remboursement par numéro d'appel SFR dans la limite de 2 par foyer (même adresse) et de 2 par RIB/IBAN. Le remboursement ne pourra intervenir à défaut de paiement ou d'incident de paiement par le client, de ses trois premières factures d'abonnement suivant la participation à l'offre de remboursement, ou en cas de rejet de prélèvement bancaire automatique ou s'il est en situation d'impayés sur une de ses lignes ou si la ligne est inactive au moment du remboursement. Sous réserve d'envoi des pièces justificatives dans les 30 jours suivant l'acte d'achat. Toute demande incomplète, illisible ou raturée ne pourra être prise en compte. Il ne sera répondu à aucune réclamation après le 04/05/16. Les frais d'envoi et de photocopie sont à la charge du participant. Le présent bulletin une fois validé vaudra un remboursement maximum de 100€ (soit 83,33€ HT et 16,67€ de TVA à 20%) ou 200€ (soit 166,67€ HT et 33,33€ de TVA à 20%) si client box, du Pack SFR avec la souscription d'une des offres SFR associées à cette opération et listées sur ce coupon, accordé par la société SFR, CAMPUS SFR 12 rue Jean-Philippe Rameau- CS 80001-93634 La-Plaine-Saint-Denis Cedex. Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès ainsi que d'un droit d'information complémentaire, de rectification et d'opposition sur les données vous concernant, utilisées par SFR pour la gestion de votre compte et pour toute opération de marketing direct. Vous pouvez vous opposer à leur communication à des tiers (communication à des fins d'étude ou de prospection pour des opérations commerciales). Pour exercer vos droits, envoyez un courrier avec vos nom, prénom, numéro d'appel SFR et copie de votre pièce d'identité à: «Courrier SFR Mobile- TSA 73917- 62978 Arras Cedex 9».

# SFR

Offre valable  
du 17/11/15  
au 04/01/16 inclus

JUSQU'À  
**100€**  
REMBOURSÉS

Pour l'achat d'un Pack SFR avec la souscription d'un Forfait Power 5Go, Série Limitée Power 20Go ou 40Go, Power 10Go ou Premium 15Go ou 20Go et la souscription d'une offre box ADSL ou fibre de SFR ou Numericable

## Êtes-vous éligible ? Vous êtes éligible si vous remplissez les conditions ci-dessous

- Vous avez acheté NEUF, entre le 17/11/15 et le 04/01/16 un téléphone mobile (ou Pack SFR).
- Vous êtes nouveau client et vous avez souscrit un forfait Power 5Go, Série Limitée Power 20Go ou 40Go, Power 10Go ou Premium 15Go ou 20Go avec un engagement de 24 mois (prix avec nouveau mobile).  
ou  
■ Vous avez fait un renouvellement de mobile dans le cadre de l'avantage Tremplin suite à un changement d'offre (SFR La Carte ou RED by SFR) vers un forfait Power 5Go, Série Limitée Power 20Go ou 40Go, Power 10Go ou Premium 15Go ou 20Go avec un engagement de 24 mois.
- Vous êtes déjà client box, ou vous avez souscrit à une offre box ADSL ou box fibre de SFR ou Numericable.

Jusqu'à 100€ remboursés dans la limite du prix d'achat : si le prix du Pack SFR est inférieur ou égal à 100€ TTC, le montant remboursé est calculé sur le prix d'achat exact. Offre non valable en cas d'achat d'un mobile d'occasion.

Le remboursement ne pourra intervenir à défaut de paiement ou d'incident de paiement, par le client, de ses 3 factures d'abonnement suivant la participation à l'offre de remboursement, ou en cas de rejet de prélèvement BANCAIRE automatique ou s'il est en situation d'impayés sur l'une de ses lignes ou si la ligne est inactive au moment du remboursement.

## De quoi avons-nous besoin de votre part ?

# 1

### Connectez-vous sur [sfr.odr.fr](http://sfr.odr.fr) pour effectuer votre demande de remboursement :

- Saisissez vos coordonnées postales, ainsi que votre adresse email,
- Saisissez les informations relatives à l'achat de votre Pack SFR, renseignez le N° de ligne SFR faisant l'objet de la demande de remboursement, la date d'achat de votre Pack SFR et le N° d'IMEI situé à l'extérieur de votre Pack SFR,
- Scannez et transmettez votre justificatif d'achat : la photocopie de la facture d'achat ou du ticket de caisse, ou de la synthèse du suivi de commande dans l'hypothèse d'une commande sur [sfr.fr](http://sfr.fr) (connectez-vous dans votre espace client sur [sfr.fr](http://sfr.fr), rubrique « suivi de commande » puis « contenu de votre commande » puis « voir la synthèse ») mentionnant l'achat de votre Pack SFR (la date d'achat, le prix et la référence de votre Pack SFR doivent impérativement être entourés),
- Scannez et transmettez votre justificatif de client box : la photocopie de votre dernière facture box à compter du 17/10/2015 (le nom et l'adresse doivent impérativement être entourés),
- Saisissez vos coordonnées bancaires (IBAN).

# 2

### Vous nous adressez votre demande dans les 60 jours suivant l'achat (au plus tard jusqu'au 04/03/16 minuit)

## Et après ?

- Un email de confirmation vous sera adressé dès la réception de votre demande de remboursement conforme.
- Vous recevrez votre remboursement dans UN DÉLAI DE 16 SEMAINES MAXIMUM à compter de la date de réception de votre demande conforme et sous réserve du règlement intégral des 3 premières factures.



Pour suivre votre demande, rendez-vous sur internet sur [sfr.odr.fr](http://sfr.odr.fr) ou par téléphone

**0821 36 46 56**

Service 0,12 € / min  
+ prix appel

Le DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2W/kg. Offre non valable pour tout achat d'un mobile d'occasion et pour tout autre cas de renouvellement de mobile sans engagement. Un seul remboursement par numéro d'appel SFR dans la limite de 2 par foyer (même adresse) et de 2 par RIB/IBAN. Le remboursement ne pourra intervenir à défaut de paiement ou d'incident de paiement par le client, de ses trois premières factures d'abonnement suivant la participation à l'offre de remboursement, ou en cas de rejet de prélèvement bancaire automatique ou s'il est en situation d'impayés sur une de ses lignes ou si la ligne est inactive au moment du remboursement. Sous réserve d'envoi des pièces justificatives dans les 60 jours suivant l'acte d'achat. Toute demande incomplète, illisible ou raturée ne pourra être prise en compte. Il ne sera répondu à aucune réclamation après le 04/05/16. Les frais d'envoi et de photocopie sont à la charge du participant. Le présent bulletin une fois validé vaudra un remboursement maximum de 100€ (soit 83,33€ HT et 16,67€ de TVA à 20%) du Pack SFR avec la souscription d'une des offres SFR associées à cette opération et listées sur ce coupon, accordé par la société SFR, CAMPUS SFR 12 rue Jean-Philippe Rameau - CS 80001-93634 La-Plaine-Saint-Denis Cedex. Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès ainsi que d'un droit d'information complémentaire, de rectification et d'opposition sur les données vous concernant, utilisées par SFR pour la gestion de votre compte et pour toute opération de marketing direct. Vous pouvez vous opposer à leur communication à des tiers (communication à des fins d'étude ou de prospection pour des opérations commerciales). Pour exercer vos droits, envoyez un courrier avec vos nom, prénom, numéro d'appel SFR et copie de votre pièce d'identité à: «Courrier SFR Mobile- TSA 73917-62978 Arras Cedex 9».